54e ANNEE. — N° 54 DIMANCHE 10 MAI 1914

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SEMAINE

EN FRANCE

Le scrutin de ballottage. — La lettre de M. Bourgeois,

Nous voici au second tour de scrutin. L'heure est venue de sonner le ralliement de ceux qui veulent une République de justice et de progrès, ou mieux, puisque presque partout ce ralliement s'est opéré avec spontanéité, de lancer l'appel aux derniers hésitants.

Le manifeste que le parti radical vient de publier, contraste heureusement avec celui de la Fédération républicaine, dont M. Ch. Benoist est le président, et dont le titre paraît usurpé.

Le manifeste radical s'adresse à tous les démocrates loyaux, aux citoyens qui revendiquent les réformes et qui s'élèvent contre les derniers privilèges. Il montre à quels dangers il faut faire face par l'entente des républicains. Il exhorte ceux-ci à oublier les dissidences secondaires. Il bannit les exclusivismes trop stricts; mais, — et en ceci il est d'accord avec M. Léon Bourgeois — il écarte les hommes qui se feraient les fourriers de la droite.

C'est du côté de cette droite que regarde la Fédération de M. Benoist. Comment le nierait-elle, élargissant jusqu'à « l'Action libérale » de M. Piou inclusivement, la concentration qu'elle préconise ? Remercions-la de cette franchise qui précise les situations.

La lutte sera dimanche entre la coalition des monarchistes et des républicains transfuges ou hésitants, d'une part, et de l'autre, les vrais et fermes républicains. Ceux-ci se refusent à immobiliser la démocratie, et plus encore, à la livrer à ses adversaires traditionnels.

⁂

Les conservateurs avaient interprété, au gré de leurs désirs, la très belle lettre que M. Léon Bourgeois avait écrite à la veille du premier tour de scrutin. L'éminent sénateur de la Marne n'avait pas voulu, à ce moment, engager une polémique. Dans une lettre rectificative, qu'il vient d'adresser au « Temps », il remet toutes choses au point. M. Léon Bourgeois n'a pas entendu donner des armes à la réaction et il corrige les commentaires trop intéressés de celle-ci.

M. Léon Bourgeois se plaint avec agrément qu'on ne l'ait pas compris, ou mieux qu'on ait affecté d'ignorer certains passages — et décisifs — de sa première lettre. Par exemple, les républicains de droite, se sont sentis touchés par la phrase, où il interdisait à tout Cabinet vraiment républicain d'accepter une seule voix de droite. C'est bien simple : ils l'ont passée sous silence.

Ces messieurs, à propos des réformes fiscales et des lois ouvrières se réclament de la liberté. Soit, répond M. Bourgeois, mais à condition que derrière cette liberté ne s'abrite pas l'égoïsme. Quand on proteste contre le contrôle des revenus en matière d'impôts, on demande en réalité que chacun paie ce qu'il veut ; on défend, on glorifie le privilège. C'est ce que réprouve le sénateur de la Marne. Il ne blâme pas moins implicitement et même explicitement les gens qui se refusent à accomplir leur devoir social : Ceci est à l'adresse des conservateurs de toute étiquette, qui se soucient fort peu de venir en aide à leur prochain, et qui réservent leurs ressources pour leurs besoins personnels.

A la veille du second tour, M. Léon Bourgeois affirme avec l'autorité qui lui appartient, la doctrine traditionnelle de la démocratie. Il proclame le devoir républicain à l'encontre des partisans de l'équivoque et des champions de l'immobilité. Nos adversaires ont certainement perçu le coup. La leçon est d'autant plus magistrale que la forme en est plus empreinte d'urbanité.

⁂

A L'ÉTRANGER

Le Home Rule

La question Irlandaise se trouve toujours au même point. Dans un esprit d'apaisement, le Gouvernement n'a, jusqu'à présent, pris aucune mesure contre ceux qui ont ouvertement contrevenu à la loi il y a quinze jours dans la province d'Ulster ; aucune instruction judiciaire n'a été ouverte ; aucun mouvement de troupes n'a eu lieu ; seuls quelques torpilleurs croisent dans les eaux irlandaises pour empêcher de nouveaux débarquements d'armes et de munitions.

Considérant comme une marque de faiblesse de la part du Gouvernement sa nouvelle offre de chercher, en commun, un terrain d'entente, Lord Lansdowne, le leader de l'opposition à la Chambre des Lords, a déclaré avec arrogance que ce n'était pas aux adversaires du Home Rule, mais au Gouvernement, à faire une nouvelle proposition. C'est tourner dans un cercle vicieux, duquel on ne voit pas bien comment on sortira.

Dans certains milieux libéraux, on se plaint amèrement des atermoiements du Gouvernement ; on y est d'avis que M. Asquith devrait, sans tarder davantage, faire voter la loi du Home Rule ; persuadé que lorsqu'elle sera devenue effective, le terrain se trouvant déblayé, l'attitude de l'opposition se modifiera. Dans le public, on est absolument las de la question Irlandaise.

LE FURETEUR.

L'Angleterre et ses inquiétudes aux Indes

Les difficultés augmentent constamment pour l'Angleterre en ce qui concerne les affaires de l'Inde. Le développement de la vie moderne n'est pas favorable dans l'Inde à l'élément anglais. Au lieu de créer un rapprochement avec les Hindous, le progrès crée un fossé entre les conquérants et les conquis. Et les adversaires les plus irréconciliables des Anglais sont précisément les « Jeunes Hindous » à qui les Anglais ont généreusement dévoilé les trésors de la civilisation européenne. C'est encore l'élément hindou formé par les vieilles générations ignorantes qui fournit les meilleurs appuis à l'Angleterre. Ce sont les Sikhs du Peudjad par exemple qui sont les auxiliaires les plus éprouvés et les plus authentiques dans cette grande œuvre d'organisation d'un Empire où trois cents millions d'habitants s'opposent à 75.000 soldats européens.

Les innombrables jeunes gens qui, leurs études achevées, retournent dans l'Inde et ne trouvent pas de situation qui correspond à leur degré de culture et à leur amour-propre constituent un danger sérieux.

Ils essaient d'obtenir des places de fonctionnaires, mais toutes les situations importantes sont acquises aux Blancs, c'est-à-dire aux Anglais. Huit mille fonctionnaires se partagent un traitement total de 350.000.000 francs et 130.000 fonctionnaires hindous végètent avec des émoluments qui atteignent le chiffre total de 81.250.000 francs, ce qui donne une moyenne de salaire de 625 francs par tête et par an.

L'accès des instituts européens et la création d'écoles et d'universités a eu pour résultat d'élever un prolétariat intellectuel insatisfait, qui volontiers se mêlerait d'être le fossoyeur de l'Angleterre dans l'Inde. Il faut désormais compter sur la possibilité d'une terrible révolte des jeunes générations.

L'entêtement avec lequel on s'accroche à ce système périmé et inutilisable qui consiste à opposer les diverses religions et à créer un antagonisme entre Hindous et Musulmans, pourrait être également fatal à l'influence anglaise. Différents symptômes montrent que les populations cherchent un accord au-dessus des différences religieuses, accord qui se tournerait contre les blancs. Mais le grand problème dans l'Inde est le problème de la terre. 80 0/0 de la population s'adonnent à l'Agriculture. Et cette foule de 240 millions d'individus est écrasée par des impositions qui n'ont pas d'analogie nulle part ailleurs. Les trois quarts des revenus de chaque paysan passent à acquitter les impôts et l'affermage d'objets qui n'ont rien à faire avec l'agriculture. Des sommes énormes sont perdues de ce fait pour le pays et le paysan reste la victime de la faim et de la peste.

Entre 1860 et 1900, une nation entière de 30 millions d'hommes a succombé à la peste et au cours des quatorze dernières années, d'après les rapports officiels, six millions furent les victimes de la terrible maladie. La peste est dans une période ascendante.

Cette misère sociale est encore aggravée par la propagande révolutionnaire qui trouve ses tenants les plus audacieux et les plus convaincus parmi les quatorze millions de brahmanes qui prêchent la guerre sainte contre les Anglais. Les sociétés secrètes s'étendent d'année en année et s'alimentent grâce à des secours qui viennent d'Angleterre, du continent et d'Amérique. En Californie, en particulier, on semble travailler systématiquement à fournir des armes et des matières explosives à destination des Indes.

Les perspectives ne sont donc pas très rassurantes en ce qui concerne la domination anglaise dans le grand empire hindou.

Combien de sièges

Le Palais Bourbon recevra, à la rentrée, six cent deux députés : la Chambre précédente en comptait cinq de moins, et déjà l'on trouvait la salle trop petite.

Depuis quarante ans — exactement depuis les élections de 1876 — le nombre des députés n'a fait qu'augmenter. A cette époque, la Chambre comptait 533 députés ; en 1881, on en nomma 567, puis 584 aux élections suivantes, 576 seulement en 1889, 581 en 1893 et en 1898, 590 en 1902 et 591 en 1906.

Ce nombre de six cent deux députés n'établit pourtant pas un record. Les Etats Généraux de 1789 réunirent 1.145 représentants : l'Assemblée législative en comptait 745 ; la Convention, 775, et la Chambre des Cent Jours, 629. La Constituante de 1848 assembla 900 membres et la Législative qui suivit, 750. Enfin, l'Assemblée nationale de 1871 réunit 748 députés. La nouvelle Chambre ne prend donc que la huitième place.

C'est sous la Restauration que se réunit l'Assemblée parlementaire la moins nombreuse : la Chambre élue en 1816 ne comptait que 285 membres.

LE CANDIDAT ET LA COMÈTE

M. François Arago, que les électeurs de Grasse viennent de nommer député, fut moins heureux aux élections précédentes. Tout se liguait contre lui pour l'empêcher d'être élu, c'est ainsi qu'en 1910 ce fut la comète qui l'empêcha de passer. Oui, la comète.

Un jour, au cours d'une réunion qu'il donnait dans les environs de Grasse, M. Arago fut interpellé par un farceur qui lui demanda à brûle-pourpoint :

— Hé ! Moussu Arago, vous qui êtes de la famille d'un grand astronome, dites-nous donc si la comète fera geler nos tomates.

M. Arago aurait pu répondre par une boutade, mais la question saugrenue de l'électeur l'avait tellement surpris qu'il ne trouva rien à répliquer, répondit sèchement et continua son discours au milieu des rires.

Bien entendu, à la réunion qu'il donna le lendemain dans un village voisin, on lui parla de la comète, et de commune en commune, on se passa la question-scie, comme un mot d'ordre. Le candidat n'aimait pas être interrogé sur la comète, on ne lui parla plus que de cela. Bref, ses adversaires se servirent si bien de cette arme imprévue, avec le concours de tous les farceurs de la région, que M. Arago fut battu.

Cette fois, le candidat tenace a été plus heureux : on ne lui a sans doute pas demandé ce qu'il pensait de la comète.

Le cas du colonel

Un journal strasbourgeois, la *Neues Zeitung*, dit que le colonel von Reutter, qui fut, comme l'on sait, l'auteur principal des incidents de Saverne, serait actuellement dans un état de santé qui fait craindre pour ses facultés mentales.

Le journal ajoute qu'ainsi s'expliquerait l'extrême nervosité du colonel dans la fameuse soirée du 28 novembre dernier, où il fit arrêter et entasser pêle-mêle dans la cave aux l'andours des magistrats, des malades et des enfants.

LA CHANSON

LES ECORCHEURS

A ma tante, Madame M. G. que le Chloroforme, les Bistouris et le Coton iodé hypnotisent,
Son respectueux neveu,
A. L.

Air : *Tout Simplement.* (DELMET).

I

Tout simplement comme on disloque,
Le corps d'un pantin sans raison,
Les Chirurgiens de notre époque,
Ont, aux doigts, des démangeaisons.
Rien qu'à l'odeur de nos urines,
Sans savoir pourquoi ni comment,
Ils ouvrent ventres et poitrines,
Tout simplement !

II

Ils fendent, ils coupent, ils taillent,
Ils mettent à l'air les poumons,
Leurs couteaux font plus d'une entaille,
Depuis les yeux jusqu'aux talons.
Quelquefois un de ces chics types,
Sans savoir pourquoi ni comment,
Oublie, en un ventre, sa pipe,
Tout simplement !

III

Pour ces seigneurs de la lancette,
Les cœurs n'ont plus aucun secret,
Ils ouvrent le dessus des têtes,
Comme ils ouvriraient un coffret.
Ils sont adroits comme des singes,
Sans savoir pourquoi ni comment,
Et nous triturent les méninges,
Tout simplement !

IV

Leur diagnostic est infaillible,
Chez tous, surtout chez les *Doyen*'s.
L'opération n'est im*Pozzi* ble,
Que lorsqu'on ne possède rien.
Ils sondent d'abord vos finances,
Et s'ils ont peur du dénoûment,
Ils se font tout payer d'avance,
Tout simplement !

V

L'Appendicite, — Bonne affaire —
Est l'enfance de leur métier,
Les Ovaires sont sans mystères,
Pour ces farouches ovairriers.
Ils râclent l'épine dorsale,
Sans savoir pourquoi ni comment,
Et font de la greffe animale,
Tout simplement !

VI

C'est surtout quand femme avarie,
Que, disent-ils, nous Speculum,
Et palpons toutes les parties,
Avant d'y planter un jalon.
Nous prenons le mal à la source,
Et faisons, délicatement,
Quelques opérations en Bourses,
Tout simplement !

VII

Souvent sans y mettre des formes,
Un des opérés sans douleur,
Sous le fumet du chloroforme,
S'enfuit vers un monde meilleur.
Cela ne coupe pas la glotte,
A l'opérateur diligent,
Qui corse la petite note,
Tout simplement !

VIII

J'eus toujours une peur atroce,
De ces très adroits dépeceurs,
Qui ne rêvent que plaies et bosses :
De leurs mains gardez-moi Seigneur !
Qu'ils soient inconnus ou célèbres,
Ils sont tous, sans savoir comment,
Pourvoyeurs des Pompes-Funèbres,
Tout simplement !

Armand LAGASPIE.

Tous droits réservés.

INFORMATIONS

Au Maroc

Le Roghi a-t-il été tué

Le général Baumgarten est arrivé à Oudjda, revenant de Guercif, où il a trouvé la situation très satisfaisante. La belle victoire remportée par le général Gouraud sur le roghi a vivement frappé les esprits.

Le bruit court que le roghi aurait été tué.

Le moral des troupes est excellent. Elles sont impatientes de se porter en avant.

Le général Baumgarten, se dirigeant vers Guercif, s'était mis à la tête des groupements de M'Coun, afin de juger de leur entraînement. La panique s'emparra des Haouaras soumis qui occupent la plaine des Fahama, sous la protection de la garnison de M'Coun. Ils prétendaient qu'ils étaient exposés aux représailles des Riata.

Le général fit alors rebrousser chemin à ses troupes, qui sont rentrées à M'Coun.

Le rendement des impôts

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts pour le mois d'avril 1914.

Les recouvrements effectués se sont élevés à 370 millions 156.500 fr., accusant une plus-value de 1 million 971.500 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une moins-value de 2 millions 507.500 fr. par rapport aux recouvrements effectués pendant le mois correspondant de l'année 1913.

Pendant les quatre premiers mois de 1914, il y a eu une des plus-value de 43 millions 80.000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une plus-value de 37 millions 346.600 fr. par rapport aux recouvrements effectués pendant les quatre premiers mois de 1913.

Le voyage des souverains danois

Le roi et la reine, se rendant en Angleterre pour faire aux souverains anglais leur visite d'avènement au trône, sont partis jeudi pour Esbjerg, où ils s'embarqueront à bord du yacht royal « Dannebrog », qui sera escorté du croiseur « Grundal ».

Les souverains sont accompagnés dans leur voyage par une suite nombreuse, dans laquelle se trouve M. de Scavenius, ministre des affaires étrangères.

A la gare de Copenhague, les souverains ont été salués par les membres de la famille royale, les ministres et le personnel des légations de France et d'Angleterre.

De Londres, les souverains se rendront à Paris, puis à La Haye et à Bruxelles, pour y faire également leur visite officielle d'avènement au trône.

Le roi et la reine de Danemark arriveront à Paris dans l'après-midi du 16 mai, et seront nos hôtes jusqu'au mardi 19 mai, 10 heures du matin.

L'exploration de M. Roosevelt au Brésil

L'ancien président de la République des Etats-Unis M. Théodore Roosevelt, qui vient de faire un long voyage d'exploration dans les régions inconnues du Brésil, interviewé à Para sur les résultats de son exploration, a déclaré que son voyage d'études avait été fructueux. Les naturalistes qui l'accompagnaient ont recueilli 2.100 oiseaux, mammifères, reptiles et poissons, principalement dans les régions jusque là inconnues. Les découvertes géographiques furent les plus importantes.

« Nous avons trouvé, dit M. Roosevelt, une nouvelle rivière, longue de 1.600 kilomètres environ, et dont aucune carte ne faisait mention. La partie supérieure de ce cours d'eau n'était connue que de quelques Indiens sauvages. Il se trouve à l'ouest de Matogrosso. Nous sommes restés soixante jours en canot. Chaque jour, des courants très rapides interrompaient notre marche. Pendant six semaines nous avons dû nous frayer péniblement un chemin, n'avançant que de quelques milles par jour. Les derniers jours nous vécûmes de demi-rations. Nous avions sept canots. Nous en perdîmes cinq. Un homme fut noye, et deux autres, dont mon fils Kermit, furent bien près d'être noyés aussi, Accablé par ce terrible surmenage, un homme devint fou, tua un camarade et s'enfuit dans la forêt vierge. J'eus une terrible attaque de fièvre, et pendant que je luttais dans un canot contre un courant très rapide, je fus blessé à une jambe. Une tumeur s'y déclara, mais je me porte maintenant très bien. »

LE CONFLIT MEXICO-AMÉRICAIN

Huerta est calme

Le général Huerta demeure toujours calme et impénétrable. Tout le monde croit savoir ce que Huerta devrait faire, mais personne ne sait ce qu'il fera. Il est calme, mystérieux, mais ferme dans les décisions prises par lui et qu'il est seul à connaître.

Le correspondant du « Morning Post » télégraphie de même :

La ville de Mexico, sous la main de de fer du général Huerta, est absolument tranquille. Le général est prêt à repousser tous les désordres qui se produiraient. Les places principales où pourraient éventuellement se réunir la populace sont occupées par la troupe et garnies de mitrailleuses.

En résumé, il semble que Huerta ait gardé à Mexico ses meilleures troupes et qu'il attende d'y être attaqué, soit par les constitutionnalistes, soit par les Américains. Il n'a évidemment pas de meilleure tactique à suivre.

Petites Nouvelles

On annonce la mort de M. Taudière, député conservateur de Bressuire, décédé des suites d'une congestion pulmonaire contractée dans les derniers jours de la campagne électorale.

— A Tabladillo, province de Guadalajara, au moment où l'institutrice Justine Martinez ouvrait les portes de l'école, elle a été tuée à coups de hache par un jeune homme de la localité dont elle repoussait les assiduités. Le sang de la victime jaillit sur quelques-unes des fillettes qui se disposaient à entrer dans la classe. Plusieurs enfants s'évanouirent. Les autres s'enfuirent épouvantées.

— La cour d'assises de l'Hérault a condamné à mort, par contumace, le nommé Juan Ramon Lavanti, romanichel, qui, en mars 1913, a blessé, à Lunel, le maréchal des logis de gendarmerie Maillol.

— La cour d'assises de Versailles a condamné à la peine de mort le nommé Bruyn, 23 ans, et aux travaux forcés à perpétuité le nommé Hannon, 20 ans, qui assassinèrent le 19 octobre un vieillard pour le voler.

— Le sultan a fait remettre à l'ambassade de France à Constantinople un portrait à l'huile de son ancêtre Selim III, provenant de la galerie impériale et destiné à remplacer le tableau détruit l'année dernière, lors de l'incendie qui a eu lieu à l'ambassade de France.

— Le sous-marin « Coulomb » est arrivé à Toulon, ayant effectué un raid d'endurance de 800 milles (1.480 kilomètres) en 63 heures. D'autres sous-marins avaient fait le même trajet en 81 heures.

— Le nommé Emile Ancelot, âgé de 38 ans, caissier de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Didier-la-Seauve, accusé de s'être enfui en emportant la caisse, s'est constitué prisonnier. Après un court interrogatoire, il a été écroué à la maison d'arrêt.

CAUSERIE

« L'HÉLIOTHÉRAPIE ».

Le dernier Congrès de thalassothérapie, dont le programme comportait notamment cette année l'étude de l'héliothérapie, s'est tenu à Cannes le mois dernier et a attiré de nombreux médecins, désireux de connaître les progrès réalisés par la médecine avec ce nouveau mode de traitement.

On comprend toute l'importance de cette manifestation lorsqu'on sait que l'affection, sous toutes ses formes, que l'on traite et que l'on guérit souvent, est principalement la tuberculose, et cela par les moyens les plus simples : l'emploi méthodique des rayons du soleil et de l'air marin.

Parmi les nombreux rapports tous très intéressants, puisque basés sur des observations personnelles, celui du Dr E. Vidal, d'Hyères, qui dirigea le service médical de l'hôpital Renée Sabran de Giens, depuis sa fondation par M. Hermann Sabran, Président du Conseil général des hospices civils de la ville de Lyon, jusqu'en 1909, nous apprend quelle action bienfaisante les rayons solaires peuvent avoir sur certaines affections particulièrement graves.

Par une statistique bibliographique aussi complète que possible, le Dr Vidal démontre que depuis la fin du siècle dernier on a cherché à vulgariser le traitement, par l'héliothérapie, de certaines maladies propres à l'espèce humaine.

Le Dr Vidal fut l'un des premiers à exposer des jeunes malades aux rayons directs du soleil ; il le fit spontanément sans aucune suggestion.

L'auteur du rapport indique par quelle série d'observations, il fut graduellement amené à faire l'essai de l'héliothérapie pour lutter contre un lupus profondément ulcéré dont était atteint un jeune garçon, envoyé en novembre 1891 à l'hôpital Rénée Sabran, par l'hospice de l'Antiquaille de Lyon, et reparti guéri, en 1897, c'est-à-dire cinq ans après.

Le Dr Vidal ayant remarqué, plusieurs années auparavant, que les Indiens, Peaux-Rouges de la Guyane Française, qui vivent à peu près nus, n'ont pas de maladies de la peau, tant qu'ils ne quittent pas leurs carbets, ayant en outre observé à Hyères, qu'une jeune femme atteinte de « lupus exfoliatrix » de la face, voyait chaque année son état s'améliorer sitôt que la chaleur de l'été la forçait à découvrir son visage, eut l'idée que la lumière solaire pouvait bien en être la cause ; il soumit à ce traitement le jeune garçon de Lyon.

A partir de ce moment, le Dr Vidal convaincu, par la marche rapide de la guérison de cet enfant, qu'il avait eu raison de le traiter par l'héliothéraphie, imposa ce traitement, et avec le même succès, à quelques autres malades atteints de lupus qui furent ultérieurement envoyés à Giens, ainsi que le démontrent les statistiques dressées par l'Administration de l'Hospice de la Charité dont l'Hôpital Renée Sabran dépend.

Le Dr Vidal fait connaître également les excellents résultats qu'il a obtenus par l'héliothérapie, dans plusieurs cas d'arthrites, déjà opérées ou non opérées, dans les ulcères atoniques, consécutifs aux abcès ganglionaires, dans la péritonite chronique, et notamment dans un cas d'arthrite tuberculeuse aux deux genoux dont était atteint un jeune homme envoyé par l'Hospice de la Charité et qui fut guéri radicalement par une exposition de 2 mois aux rayons directes du soleil, ainsi qu'il résulte d'une observation, publiée par le Dr Vidal, et reproduite dans le volume du Congrès qui a eu lieu à Nice en 1904; ce qui prouve sans aucun doute que ce médecin employait l'héliothérapie dans l'hôpital de Giens depuis assez longtemps. Dans presque tous les cas, les surfaces exposées au soleil étaient, il est vrai, préalablement badigeonnées avec la teinture d'iode.

Le Dr Vidal est convaincu que les bienfaits obtenus peuvent s'étendre encore et qu'on ne doit pas cesser de poursuivre de nouvelles investigations; il voudrait que l'on les généralisât et que l'on fît de la photothérapie une science certaine. C'est ainsi, dit-il, que, dans les centres scientifiques, on devrait étudier l'action de tous les rayons, visibles ou invisibles, associés ou isolés, directs ou transformés, dans leurs applications au traitement des différentes maladies, ce qui permettrait d'établir expérimentalement, et par conséquent sur des bases certaines, cette nouvelle branche de l'art de guérir.

Le Dr Vidal a terminé son rapport par une appréciation des avantages que doit présenter l'héliothérapie quand elle est appliquée à des malades vivant en plein air au bord de la mer et surtout au milieu des splendeurs d'une végétation printanière, dont les émanations sont doublées d'une luminosité intense et constante, et de ce même traitement, subi par d'autres malades enfermés dans les serres que les pays moins privilégiés par la nature, peuvent mettre à leur disposition.

Nous venons donc d'assister à l'éclosion d'une nouvelle méthode et nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts de ceux qui ont fait sortir l'héliothérapie de la phase de l'impuissance pour en faire une science certaine.

M. RICOU.

CHRONIQUE LOCALE

BIEN JOUÉS !

M. Charles Benoist est un habile politicien : il l'a prouvé certes, au cours de cette dernière législature, en réussissant à grouper autour d'un projet de loi insensé un grand nombre de parlementaires de tous les partis.

Mais aujourd'hui, il fait mieux. Ayant englobé, compromis et radicaux et socialistes, dans le système erpéiste, M. Benoist, au moment du grand effort électoral qui a lieu actuellement en vue du second tour de scrutin, se souvient qu'avant d'être erpéiste, il est réactionnaire.

Sans crier « gare » il jette pardessus bord tous les amis qui l'ont aveuglément suivi dans sa propagande antirépublicaine pour la R. P.

C'est ainsi que M. Charles Benoist a commis une circulaire au nom de la Fédération républicaine (?), et que dans cette circulaire il lance un appel en faveur des amis de l'ordre, de la paix, des 3 ans, de la R. P., contre l'impôt sur le revenu, pour la liberté de l'enseignement.

Et c'est aux groupes cléricaux de M. Piou, aux hommes de l'Action libérale, qu'il adresse ses pressantes objurgations.

A cette coalition réactionnaire, M, Benoist demande un concours empressé, dévoué, car l'heure est grave, il faut abattre le radicalisme, le socialisme.

Nous sommes bien tranquilles : l'appel de M. Benoist en faveur des candidats de la Fédération républicaine (!) sera entendu par la coalition des droites.

Celles-ci savaient bien que cette Fédération n'était guère qu'un groupement de réactionnaires, d'ambitieux, et de gens sans programme ; l'appel de M. Benoist était presque inutile.

Mais il est intéressant de voir le chef de la réforme incompréhensible, stupide de la R. P. se jouer, avec une si fine malice, de ces erpéistes tapageurs qui, évadés des groupes républicains, n'avaient pas assez d'injures pour les républicains, leurs amis pourtant, qui restaient fidèles au scrutin majoritaire, le seul conforme à la tradition démocratique.

Que doivent-ils penser de leur grand ami, de leur brillant chef, ces radicaux, ces socialistes ardents qui allaient parader sur la même estrade que M. Benoist pour communier tous en chœur sous les espèces de la R. P. ?

En vérité, si quelques-uns écopent, si, grâce à l'appoint des voix cléricales, la Fédération républicaine (!) de M. Benoist fait élire ses candidats contre des radicaux ou socialistes inféodés à la R P., pourront-ils s'en prendre à d'autres qu'à eux-mêmes.

Ils ont lâché les républicains pour suivre l'apôtre de l'absurde réforme, ils lui ont servi de compères, ils l'ont élevé sur un piédestal, ils en ont fait un chef religieusement écouté mais souverainement incompris, et aujourd'hui ils sont lâchés par lui.

Volte-face pour volte-face, compromissions pour compromissions, les uns et les autres de ces messieurs valent-ils mieux ?

C'est un rude tour qu'en dernière heure joue M. Benoist à ses amis confiants qui espéraient profiter des voix erpéistes, ainsi qu'il le leur avait promis !

Mais les promesses étaient anciennes : c'est le passé ; tandis que le scrutin de ballottage, c'est l'avenir, c'est la réalité : et M. Benoist est avant tout avec son parti.

Les erpéistes radicaux et socialistes qui sont en ballottage crieront à l'ingratitude. Mais pourquoi furent-ils aussi aveugles, aussi confiants dans leur admiration pour le réactionnaire M. Benoist !

Si encore, cela pouvait leur servir de leçon !

LOUIS BONNET.

BONNES RÉFLEXIONS

Nous recevons la lettre suivante que nous insérons avec plaisir :

Mon cher Directeur,

Je lisais, il y a quelques jours, dans votre estimable journal un article d'un électeur de St-Georges qui pense que la lutte contre le cléricalisme n'était pas un article rococo et qu'il faudra pour maintenir et développer la laïcité, autant d'énergie qu'en ont déployée les Gambetta, les Ferry et les Paul Bert pour l'instaurer.

Combien cet électeur a raison, et combien ses visions sont justes !

Oh ! je sais bien qu'il est admis par de très loyaux républicains, que, depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la question est close, la lutte terminée, et que dans un régime de liberté, les républicains n'ont plus qu'à assister impassibles aux événements. On a l'air d'une vieille baderne lorsqu'on vient dire : « Prenez garde, l'ennemi ne désarme pas ; vous vous apaisez, croyant la lutte finie, et pendant que vous vous reposez, confiants et tranquilles, il s'arme, il recrute des troupes, sans bruit, sournoisement, et ces troupes, il les lancera, quand il croira le moment venu, à l'assaut de la République et de ses institutions laïques. »

On a l'air d'une vieille baderne et on est traité de sectaire. Il est assez singulier d'être ainsi baptisé par les représentants de l'Eglise qui n'a jamais désavoué, elle, les bûchers de l'Inquisition, et qui invoque, à tout instant, la liberté qui a toujours reçu d'elle, à travers les siècles, les plus rudes assauts.

Mais précisons. A quoi tendent tous ces patronages, toutes ces sociétés de sport, toutes ces œuvres post-scolaires, qui groupent non seulement les élèves des écoles libres, mais qui viennent encore recruter des adeptes parmi les élèves des écoles laïques ?

Quel but se proposent tous ces groupements divers que l'on voit, certains jours, encadrés de tous les curés et vicaires de la région. Croit-on vraiment que ce soit pour le seul plaisir de faire de beaux muscles à ces jeunes gens, ou de leur inculquer le solfège, que nos évêques, et tous leurs bedeaux sont ainsi mobilisés. Allons donc ! Après la séance de gymnastique ou de musique, il y a toujours la petite conférence, il y a le souci d'appliquer l'empreinte et de préparer une jeunesse soigneusement inoculée de virus anti-laïque et anti-républicain, et dont on espère bien qu'elle bousculera quand elle aura l'âge de voter, la République, ses institutions et ses doctrines.

Et c'est dans toute la France, comme le disait Malvy à Gramat, un lacis étroit, un filet aux mailles serrées qui s'étend sur tout le pays. Et pour cette œuvre rien ne manque : ni l'ardeur, ni l'obéissance, ni l'enthousiasme, ni l'argent, car cette Eglise qui se dit appauvrie, qui crie misère, trouve toujours les sommes les plus invraisemblables lorsqu'il s'agit de sa propagande. Et pendant ce temps-là, que font les républicains ? Rien, rien, rien. Ils regardent sans voir et se complaisent dans un apaisement béat et satisfait.

Et qu'on ne s'imagine pas que pour faire œuvre utile nous les convions à je ne sais quelles lois d'exception qui interdiraient telle ou telle propagande. Dans un pays libre toutes les propagandes doivent être permises, tant qu'elles ne sont pas contraires aux lois. Mais à la propagande cléricale, il faut que s'oppose une propagande républicaine et laïque. A la doctrine d'asservissement de la pensée, il faut que les républicains opposent celle du libre examen et du culte de la raison. Au patronage de la sacristie, il faut qu'on oppose celui de l'école laïque et pour triompher, il ne sera pas besoin de lois nouvelles, il n'y aura qu'à opposer doctrine à doctrine : celle de la liberté triomphera toujours ; mais encore faut-il qu'elle soit formulée, car il est encore vrai le vieux proverbe qui dit : « qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son » et je crois n'être pas éloigné de la vérité en disant que notre jeunesse de treize à vingt ans n'entend qu'une cloche et qu'un son.

Aux républicains de s'organiser et de parer le coup. Sinon, comme le disait l'électeur de St-Georges, gare aux responsabilités et aux douloureux réveils.

Amitiés.

V.

Mairie de Cahors

FOIRE DE LA SAINT-CLAIR

La foire de la Saint-Clair se tiendra, à Cahors, comme les années précédentes, le premier juin.

Contributions indirectes

Le Groupe du Lot de l'Union Générale des agents des Contributions Indirectes s'est réuni en assemblée générale, le dimanche 3 mai dans une des salles du Café de Bordeaux à Cahors, à l'effet de nommer son bureau pour 1914 et d'étudier les divers vœux à soumettre au prochain Congrès d'Amiens.

Après un compte rendu sommaire de la situation morale et financière du groupe, les adhérents ont procédé au vote pour le renouvellement du bureau qui est ainsi constitué.

Président : M. Le Bon, Receveur entreposeur à Souillac.

Vice-Présidents : MM. Barbié, 1er Commis de Direction à Cahors, Daudou, Receveur à Montcuq.

Secrétaire : M. Raffy, Préposé à Cahors.

Secrétaire adjoint : M. Mazaureix, Commis à Cahors.

Trésorier : M. Seppe, Commis principal de Direction à Cahors.

Trésorier-adjoint : M. Monteil, Commis à Cahors.

Ont été élus :

Délégué titulaire au Congrès d'Amiens : M. Buzack, Commis principal à St-Céré.

Délégué suppléant : M. Tessut, Commis à Figeac.

Divers vœux ont été ensuite présentés et adoptés.

Avant de lever la séance, le Groupe du Lot de l'U. G. a voté, à l'unanimité, une adresse de félicitations au Conseil d'administration, pour le dévouement qu'il apporte à faire triompher les revendications du personnel et pour l'action énergique engagée, d'accord avec l'Association Générale des agents des P. T. T., pour le relèvement des traitements.

A midi, un banquet réunissait les adhérents du Groupe Quercynois à l'Hôtel du Lion d'Or. La presque unanimité des adhérents avaient répondu à l'appel des membres du bureau. M. Bezombes, délégué de l'A. G. des agents des P. T. T. et M. Groult, délégué du Conseil d'Aministration de l'U. G. des Indirectes, prirent successivement la parole. Leurs discours furent salués par des applaudissements et un ban fut battu en leur honneur.

Distinction honorifique

Par décret, le ministre de l'intérieur vient de décerner une médaille de bronze avec diplôme au jeune Taurand, âgé de 16 ans, jardinier, à Figeac, qui le 26 juillet dernier, sauva le jeune Georges Frégeac, en danger de se noyer.

Les fouilles du Mont d'Angély

Nous recevons la communication suivante :

Monsieur le Directeur,

J'apprends qu'une légère effervescence commence à se manifester dans certains milieux cadurciens au sujet des fouilles du mont d'Angély. L'impatience causée par l'arrêt subit des travaux (dû, on le sait, à un accident) y est certainement pour quelque chose. Quelques lignes sont donc nécessaires pour remettre les choses au point et fixer le public sur les intentions de ceux qui ont à cœur de procurer, — si possible — un attrait nouveau à notre chère cité.

Quand j'ai prié le distingué savant, M. Armand Viré, de venir à Cahors avec le sourcier Pélaprat dans le but de déterminer le cours souterrain de la fontaine des Chartreux, il s'agissait simplement d'une expérience scientifique tendant à verifier les dires de sourciers qui, ailleurs, avaient été reconnus rigoureusement exacts. Ceci fait, et en cas de réussite, il se greffait sur nos expériences un intérêt touristique énorme, car toutes les rivières souterraines coulant dans une roche calcaire, ont toujours foré des cavités magnifiques, qu'il s'agit simplement de repérer et de découvrir.

Or, il s'est trouvé que les indications de M. Pélaprat ont été tellement précises, quant à la direction et la situation de cette rivière, qu'il s'est encore présenté la question économique, la rivière pouvant, si les recherches donnent un bon résultat, desservir la ville à toutes les hauteurs.

Dès lors, la municipalité cadurcienne a manifesté le désir de prendre l'affaire en mains. Par déférence, le comité que je venais de former en vue des fouilles éventuelles ne pouvait que s'incliner.

La population peut être certaine que sa municipalité, malgré un retard des plus malencontreux, ira jusqu'au bout de ce qu'elle a promis de faire. Mais, s'il y a échec du coté économique, le puissant intérêt scientifique et touristique subsistera, mes amis et moi sauront un jour ou l'autre si *oui* ou *non* la rivière des Chartreux suit la ligne indiquée par M. Pélaprat.

Agréez, etc.

Gervais NICOLAÏ.

Combattants de 1870-1871

La 580e section des vétérans des armées de terre et de mer s'est réunie dimanche dernier, à la Mairie de Cahors, pour la tenue de sa réunion trimestrielle.

A l'occasion de la remise solennelle de la médaille militaire au Camarade François Sauret, il a été décidé que tous les combattants de la guerre franco-allemande, porteurs de la médaille, qui voudront se joindre au cortège, seront acceptés avec plaisir par leurs camarades de la section ; ils pourront même assister au banquet dont le prix est fixé à 4 francs, café compris, en se faisant inscrire avant le 20 mai, chez M. Sarrazin, rue Brives, trésorier des vétérans.

Le banquet a été fixé au dimanche 24 mai courant.

La réunion aura lieu devant la Mairie le dimanche 24 mai à onze heures précises.

La remise de la médaille au camarade Sauret sera faite par M. le docteur Darquier, président d'honneur de la 580e section. Nous avons tout lieu de croire que M. le Colonel Hello voudra bien nous faire l'honneur d'y assister.

Aux camarades qui ont bien voulu nous faire connaître leur désir de réunir tous les ans les anciens combattants en un banquet fraternel, nous leur recommandons de ne pas manquer de se faire inscrire avant le 20 mai, car après cette date nous ne pourrions plus accepter aucune adhésion.

Ecole licenciée

Deux cas de croup ayant été constatés parmi les élèves de l'école publique des filles de la rue Fénelon, par mesure d'hygiène, les élèves ont été licenciées.

L'école a été fermée vendredi pour pouvoir procéder aux travaux de désinfection des classes.

Chez les Notaires

Les membres la chambre des notaires de l'arrondissement de Cahors se sont réunis le jeudi 7 mai 1914.

La Chambre de discipline pour l'année 1914-1915 a été composée de la manière suivante :

MM. Mourgués, notaire à Albas, président; Dugès, notaire à Fontanes, syndic; Peyrichou, notaire, à Cabrerets trésorier; Sourdrille, notaire à Cahors, secrétaire; Dutours, notaire à Prayssac, rapporteur; Dols, notaire à Tour-de-Faure, et David, notaire à Puy-l'Evêque, membres.

Banquet des Juges de paix

Les juges de paix de l'arrondissement de Cahors ont tenu leur réunion annuelle mercredi, à Cahors.

Ils ont renouvelé ses pouvoirs au bureau sortant présidé par M. Couderc.

A l'issue de la réunion, ces messieurs se sont retrouvés autour d'une table admirablement servie par M. Combelle, vatel cadurcien. Le banquet confraternel qui a clôturé la fête a été cordial et gai. Les convives se sont séparés en formant

---

FEUILLETON DU Journal du Lot 34

LA FEMME DU GARDE-CHASSE

PAR GABRIEL RÉCIT

DEUXIÈME PARTIE

I

A peine ai-je dit un mot d'explication, formulé une supposition plausible que tout le monde proteste contre votre façon d'agir.

— Il ne s'agit pas de critiquer sans mesure, interrompit Mme Dumoulin, pas plus que de discourir inutilement. Il faut, au contraire simplifier les choses. Nous savions tous, sans même avoir discuté sérieusement la question, que Robert et Juliette s'uniraient un jour. Si les pourparlers n'ont pas suivi la marche habituelle, c'est uniquement parce qu'ils nous semblaient inutiles. Les deux enfants se convenaient à merveille ; ils se connaissaient et s'appréciaient à leur juste valeur ; par conséquent nous étions en droit de compter non seulement sur leur bonne volonté réciproque, mais encore sur un enthousiasme qui semble faire défaut aujourd'hui.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Favre.

Se tournant vers Robert et Juliette, elle interrogea :

— Ai-je bien résumé la situation ?

Ce fut Juliette qui répondit :

— A merveille, ma cousine, et vous me voyez soumise et respectueuse, prête à épouser celui que j'ai toujours considéré comme mon fiancé.

— Oh ! oh ! fit entendre la voix enflée de M. de Lormel... Qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce le fiancé qui tient lieu d'obstacle ? Le désir de Juliette, manifesté librement, est cependant bien précis, son intention bien nette... C'est donc, chez moi, dans mon intérieur, que l'on voudrait tenter l'expérience du manoir à l'envers ? Et on a pu croire un instant que je me laisserai faire ? Ah ! mais non...

Robert était poussé dans ses derniers retranchements. Il ne pouvait se dispenser de répondre. D'une voix altérée il s'expliqua :

— Oui, dit-il lentement, c'est moi qui suis actuellement l'obstacle. J'ai expliqué ma façon de voir à Juliette et suis absolument certain que la voix de sa conscience m'approuve...

— Mais encore une fois, interrompit le baron, que s'est-il passé exactement entre vous, mes chers enfants ? Vous semblez jouer à cache-cache. Ce n'est pas sérieux. Faites-nous connaître les mobiles qui vous guident, les intérêts qui vous divisent. Je suis absolument convaincu que s'il y a un empêchement quelconque que nous n'ayons pu prévoir, nos efforts tendront à le surmonter.

— L'obstacle invoqué par Robert, répondit Juliette, réside dans ce fait qu'aujourd'hui je suis riche et que lui, pauvre, ne peut accepter de partager ma fortune.

— Ses scrupules l'honorent grandement, certifia le baron. Ils sont la preuve d'une réelle grandeur d'âme et la décision qu'il a prise de prime abord est de nature à lui attirer les plus vives sympathies. J'ajouterai que c'est la seule ligne de conduite que pouvait adopter un galant homme.

— N'est-ce pas ? murmura fièrement Robert ?

— Oui, je t'approuve et je suis heureux de voir combien ton cœur est enclin aux sentiments nobles et généreux... Je te connais suffisamment pour être sûr que tu as rendu sa parole à celle qui était prête à réclamer de toi aide et protection.

— Je suis satisfait d'entendre votre langage...

— Attends un instant, Robert ! Tu approuves ce que je viens de dire. J'en étais certain. Cela ne pouvait faire l'ombre d'un doute. J'attendais le geste qui t'honore. Mais je dois ajouter que le geste n'est pas fini. Il y en a un autre à faire, car si je comprends à merveille que Juliette, qui a dû se résigner difficilement à cette solution, n'en a pas moins persisté à se croire liée par sa promesse antérieure, toi-même tu dois sacrifier tes scrupules à l'acte spontané de Juliette qui remet les choses au point où elles doivent être.

— Vous pouvez avoir raison, je le reconnais sans peine ; votre argumentation est presque irréfutable au point de vue pratique et sentimental, mais soutiendrez-vous qu'elle l'est également à tous les points de vue ? Vous savez que je suis un peu... sauvage et que ma nature rebelle m'oblige à suivre une voie qui m'est absolument personnelle. Croyez-vous, en somme, que je puisse accepter sans de véhémentes protestations que ma femme m'enrichisse, que je soies vis-à-vis d'elle comme le débiteur envers son créancier ? car enfin si le mariage se faisait sur ces bases ne serais-je pas embarrassé lorsque je serais obligé de veiller avec un soin également jaloux aux deux chapitres recettes et dépenses de la communauté ?

Ceci est un véritable cours d'économie domestique et je vous saurai un gré infini de le prendre simplement comme tel... Et de quelle autorité jouirai-je si cet argent qu'il me faudra dépenser avec la parcimonie qui me caractérise, ne m'appartient pas en propre, ne m'a jamais appartenu ? Même avec l'assentiment complet de ma femme, ne serai-je pas continuellement gêné lorsqu'il faudra serrer ou relacher les cordons de la bourse ?

Le baron de Lormel écoutait avec une nuance caractéristique du plus grand étonnement le raisonnement tout spécial mais bien net du jeune homme. Il reconnaissait, grâce à toutes ces explications faites dans un élan spontané de son honnêteté naturelle, les signes indiscutables qui montrent la valeur morale réelle de l'homme, et dans son for intérieur il s'avouait qu'il serait difficile de trouver de par le monde un être semblable, imbu des mêmes sentiments.

La conversation ne pouvait s'éterniser sur ce terrain purement académique. Il importait d'en finir au plus vite dans l'intérêt général.

Juliette se chargea de précipiter les événements.

— Puisque la famille est ici rassemblée, dit-elle, je vais vous mettre au courant de la situation. Il y a quinze jours environ, une semaine à peine après que vous me fîtes la confidence de l'existence de ma fortune, Robert et moi eûmes une conversation sur ce terrain brûlant et particulièrement délicat.

Avec ma nature tout d'une pièce, mais droite et juste avant tout, je convins que sa situation était anormale, mais je crus ajouter qu'elle n'était pas unique dans le monde et je crois bien qu'il ne faudrait pas se livrer à de profondes recherches pour découvrir de pareils exemples.

— Certes non, Juliette, affirma M. de Lormel, et je crois résumer ainsi brièvement l'avis de nous tous... Seul, Robert s'obstine à demeurer l'esclave de préjugés que nous ne partageons pas, ce qui l'oblige à renoncer au bonheur qu'il mérite autant que tout autre, sinon plus...

Robert interrompit :

— Vous posez la discussion sur un terrain troublant, Juliette... Je vous en prie, au nom de... l'amitié dont vous avez toujours fait preuve à mon égard, soyez indulgente.

— Je ne fais que montrer les résultats tels qu'ils sont. Ne soyez pas plus royaliste que le roi ou bien je finirai par croire que c'est non la fortune mais la femme qui vous fait peur.

Robert esquissa un geste d'énergique dénégation. La boutade avait porté.

Le baron reprit :

(*A suivre*).

le vœu de se retrouver dans d'aussi belles dispositions l'année prochaine.

Conseil de Préfecture

Le Conseil de préfecture s'est réuni vendredi 8 mai à 10 heures du matin et a statué sur les affaires suivantes :

1. Le sieur Pons, de Paris, contre l'Etat : Demande d'indemnité pour blessures. En délibéré.

2. Les époux Sers, de Cahors, contre le département du Lot et la ville de Cahors : Demande d'indemnité pour dommages. En délibéré.

Le Conseil s'est réuni également le même jour à 14 heures et a statué sur les affaires suivantes :

1. Le sieur Gramont, entrepreneur de travaux publics, contre l'Etat : Construction des Magasins des tabacs de Cahors ; demande en règlement du compte définitif. En délibéré.

2. Les sieurs Bladanet, de Cajarc, Aguzou, de Cahors et la Compagnie du chemin de fer d'Orléans contre l'administration des Contributions directes : Réclamations. En délibéré.

Touring-Club de France

Nous avons annoncé, il y a quelques mois, qu'un individu se faisant appeler tantôt Chevreux, tantôt Durand, tantôt Ménard, se présentait dans les hôtels, restaurants, cafés, etc... et se faisait remettre indûment certaines sommes au nom du Touring-Club dont il se disait le délégué. De nombreuses plaintes avaient été déposées contre cet individu qui vient d'être arrêté et mis en prison.

Les victimes des agissements de cet escroc qu jugeraient utile de se plaindre également peuvent le faire auprès du Procureur de la République à Pontoise (Seine-et-Oise).

Syndicat d'Initiative de Cahors et du Quercy

Conformément à la décision prise à Gramat le 16 Novembre dernier et à la délibération du Comité du 23 avril 1914, l'assemblée générale annuelle du Syndicat d'Initiative aura lieu à Rocamadour, le dimanche 7 juin 1914. La réunion s'ouvrira à dix heures du matin chez M. Jouclas (Hôtel Notre-Dame).

Cette manifestation sera suivie d'un banquet qui aura lieu à l'Hôtel-Sainte-Marie (chez M. Descomps.

La cotisation du banquet est fixée à 5 francs, café compris.

Les adhésions seront reçues par M. Marty, adjoint au Maire de Rocamadour, jusqu'au 25 mai, dernier délai. Passé cette date, la liste sera nécessairement close.

Ordre du jour de l'Assemblée :

Allocution du Président.

Rapport du Secrétaire-Général.

Compte rendu du Trésorier et examen de la situation financière.

Election du Conseil d'Administration et renouvellement du bureau.

Plan de campagne pour 1915 et questions diverses.

Désignation du lieu de l'assemblée générale suivante.

Mort subite

Vendredi soir, vers 18 heures, M. Chassaing, charpentier à Cahors, s'est affaissé brusquement au moment où il rentrait du travail.

Plusieurs personnes se portèrent à son aide, mais elles ne relevèrent qu'un cadavre.

M. Chassaing, n'avait que 47 ans, il était marié et père de 3 enfants.

Nous adressons à sa famille nos plus vives condoléances.

Cour d'assises du Lot

Voici les noms des jurés appelés à siéger à la deuxième session d'assises, sous la présidence de M. Ducasse, conseiller à la cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Cuniac et Belvèze, juges au tribunal civil de Cahors :

MM. Raymond Calmel, propriétaire, à Lagarnoune-Saint-Denis-Catus. — Pierre Faurel, propriétaire, à Lagineste-Gignac. — Edouard Cangardel, maire de Marminiac. — Joseph Despras, maçon, à Cahors. — Jean Tournié, maire de Padirac. — Paul Cambornac, ancien notaire, à Catus. — Louis Asfoux, boulanger, à Comiac. — Antoine Soulacroup, maire de Anglars-Nozac. — Jules Teil, maire de Calvignac. — Charles Combarieu. docteur-médecin, Pech-Petit-Cremps. — Firmin Calmon, propriétaire, à Nuséjouls. — Jean Marcenac, jardinier, à St-Géry. — Paul Conquet, agriculteur, à Tour-de-Faure. — Jean Desseaux, maire de Sainte-Alauzie. — Louis Roussilhes, notaire, à Latronquière. — Frédéric Filhol, maire de Cassagnes. — Joseph Truel, propriétaire, à Saint-Maurice. — Louis Cazeau, propriétaire, à Faycelles. — Elie Marroncle, greffier, à Cardaillac. — Urbain Martin, propriétaire, à Soulomès. — Blaise Maillé, maire de Girac. — Aristide Comte, propriétaire, à Lissac. — Jules Dialat, ouvrier agricole, à Belmont. — Jean-Pierre Roussilhe, entrepreneur, à Gagnac. — Ferdinand Pébeyre, au Lac-Prayssac. — Léon Soulié, maire de Puybrun. — Louis Vallette, greffier, à Cazals. — Eugène Salgues, de Géniès, maire de Sauliac. — Abel Puniet, négociant en vins, à Lacapelle-Marival. — Jean Dupuy, propriétaire, à Creysse. — Louis Roques, liquoriste, à Souillac. — Jean Boutaric, entrepreneur, à Cahors. — Louis Delsahut, agent-voyer, à Gourdon. — Jean Rouquette, peintre, à Souillac. — Lucien Oulié, viticulteur, à Brengues.

Jurés supplémentaires. — MM. Marc Carriol, agent d'assurances, à Cahors. — Paulin Bédué, relieur, à Cahors. — Adrien Arnaudet, ferblantier, à Cahors. — Antoine Chéry, professeur au lycée, à Cahors.

Grand Cirque Bureau

Nous apprenons que le grand Cirque Bureau arrivera à Cahors mercredi 13 mai.

Ce grand Cirque que les Cadurciens ont déjà eu le plaisir de voir et dont les représentations furent toujours très réusies et très applaudies par eux, est composé d'artistes de premier ordre.

Il arrive de Montauban où il a donné plusieurs représentations dont nos confrères de la presse Montalbanaise font le plus grand éloge

Le grand Cirque Bureau séjournera à Cahors pendant 5 jours, et il donnera sa première représentation le mercredi soir à 8 h. 1/2.

Jeudi et dimanche matinée à 2 heures.

Cylindrages à vapeur

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Opérations probables pendant la semaine du 11 au 18 mai 1914.

Répandage et cylindrage sur les voies désignées ci-après :

Chemin de grande communication n° 8, de 20 k. à 20 k. 500, à Boissor, près Luzech.

Chemin de grande communication n° 37, de 16 k. à 16 k. 500, dans la côte d'Albas.

Chemin de grande communication n° 37, de 14 k. 500 à 14 k. à Garrigou.

Chemin de grande communication n° 27, de 18 k. 700 à 19 k., à Sauzet.

Chemin de grande communication n° 11, de 9 k. à 9 k. 500, à la Montagne.

Chemin de grande communication n° 27, de 10 k. à 10 k. 500, près des Salles.

L'Ingénieur Ordinaire,
LAGARDE.

Pharmacie de service

Le Dimanche 10 mai, le service des Pharmacies sera assuré par la

Pharmacie ARTIGUE
Boulevard Gambetta

Musique du 7me régiment d'Infanterie

PROGRAMME DU 10 MAI 1914

Mazzantini	Erviti
La Colombe	Gounod
Valse poudrée	Popy
Guillaume Tell	Rossini
Pas redoublé	Saint-Saëns

Allées Fénelon, de 16 h. à 17 h.

Etat civil de la ville de Cahors

Du 2 au 9 mai 1914

NAISSANCES

Triadou Jean-Paul, avenue de Toulouse, 16.

Martory Antoinette-Noëlie, à Cabessut.

Bach Simone-Suzanne, au Payrat.

Pestourie Raymonde, rue de la Banque.

Vidal René, rue Brives, 5.

Petit Jean, Maternité.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Besse Alphonse, commis des contributions indirectes au Mans (Sarthe), et Feydet Marie-Louise, sans profession.

Lagarde Eloi, monteur au chemin de fer, et Violose Albertine, lingère.

MARIAGE

Escande Ernest-Louis, typographe, et Labarthe Gabrielle-Jeanne-Catherine, ouvrière d'imprimerie.

Clarissou Antoine-Gaston-Hyppolite, lieutenant au 7e, et Demeaux Madeleine-Anne-Félicie-Lucie, sans profession.

DÉCÈS

Labrande Marie, veuve Bazillou, 72 ans, Hospice.

Calvet Jean-Louis, 70 ans, terrassier, Hospice.

Ressayres Louis, 55 ans, cultivateur, Hospice.

Blanc Catherine, épouse Jouglas, 53 ans, rue St-Laurent, 5.

Périé Paulin, 42 ans, prêtre, à St-Henri.

Barbié Marie-Thérèse-Désirée, 45 ans, Hospice.

FOIRES DE LA SEMAINE

du 11 au 17 mai 1914

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Lundi 11 mai : Albas, Les Arques, Castelfranc.

Mardi 12 : Castelnau, Escamps.

Jeudi 14 : Montcabrier, Promilhanes, Sauzet.

Vendredi 15 : Le Boulvé, Lascabanes, Vaylats.

Samedi 16 : Cahors, Lentillac, Prayssac.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Lundi 11 mai : Cajarc, Faycelles, Latronquière, Puybrun, Thémines.

Mardi 12 : Bretenoux, Frayssinhes, Lissac, Reyrevignes, St-Simon.

Merdredi 13 : Cornac, Felzins, Prendeignes, Teyssieu.

Jeudi 14 : Gréalou, Issepts.

Vendredi 15 : Figeac.

Samedi 16 : Flaujac, Fons.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Lundi 11 mai : Montfaucon, Thédirac.

Mardi 12 : Caniac, St-Sozy.

Mercredi 13 : Lavercantière, Saint-Denis-les-Martel, Prouillac (au village).

Vendredi 15 : Anglars-Nozac, Gramat.

Samedi 16 : Soucirac.

Arrondissement de Cahors

Calvignac

Syndicat des fraises. — Le syndicat des producteurs de fraises se réunira dimanche prochain 10 mai, à huit heures et demie du matin, pour entendre les explications de M. l'agent commercial, concernant l'expédition des fraises en Allemagne ; la Compagnie d'Orléans fournirait des wagons frigorifiques pour ces longs parcours. Nous engageons vivement tous les membres du syndicat à assister à la réunion.

Anglars-Juillac

Soldat retrouvé. — Nous avons raconté, dans notre dernier numéro, comment le jeune soldat Chanteloup, détaché à l'annexe de remonte, avait quitté brusquement la caserne dans la nuit du dimanche au lundi.

Ce jeune soldat qui ne paraît pas jouir de toutes ses facultés mentales, a été retrouvé dans un champ occupé aux travaux agricoles.

Tranquillement, lundi matin, à la première heure, Chanteloup, dès son réveil, se dirigea sur Bélaye, où il alla demander du travail chez le premier propriétaire qu'il rencontra sur les hauts coteaux de la localité.

Il rassura de son mieux ce dit propriétaire, en lui faisant observer qu'il pouvait le louer sans crainte pour le travail des champs, venant tout récemment d'être libéré du service militaire.

C'est là qu'il a été retrouvé, trois jours après, par les personnes lancées à sa recherche.

On se demande réellement si on ne se trouve pas en présence d'un déséquilibré.

Dernièrement, sortant de l'hôpital pour se rendre à l'annexe, il se dirigea tout bonnement sur Périgueux, et c'est de cette dernière ville qu'il fut ramené à l'annexe par les soins de la gendarmerie.

Comme on le voit, Chanteloup est inconscient de ses actes.

Saint-Cyprien

Classement de chevaux. — Mercredi 13 courant, à dix heures, devant la mairie.

Poids et mesures. — La vérification aura lieu à la mairie le 13 mai à 14 h. 1/2.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Echo des fêtes de mai. — On sait que les fêtes de mai ont obtenu un vif succès, mais il serait injuste de ne pas dire combien nos excellentes sociétés musicales et chorales ont été à la hauteur de leur tâche.

Dimanche soir, c'est l'Orphéon qui a eu les honneurs des vivats enthousiastes de la foule qui se pressait autour du kiosque où il donnait un concert très réussi.

Et lundi, ce fut le tour de l'Harmonie des Artisans d'être acclamée par le public massé au carrefour St-Martin, où avait lieu un concert magnifique.

Que nos deux vaillantes sociétés reçoivent nos félicitations.

Marcilhac

La foire. — Notre foire du 6 mai a été relativement importante. Le temps menaçant et quelques légères ondées n'avaient pas empêché les propriétaires d'amener leurs bestiaux notamment des agneaux et des porcelets.

Les agneaux se sont vendus de 20 à 35 francs pièce et les porcelets de 15 à 30 francs suivant qualité et grosseur.

Les nombreux marchands étalagistes ont fait bonne recette.

Avis aux contribuables. — Le contrôleur des contributions directes arrivera le 18 mai à 8 h. 1/2, à la mairie pour les travaux de préparation des rôles pour 1915.

Rudelle

Soirées récréatives. — La période électorale nous avait empêché de signaler en son temps le charmant spectacle donné le 12 avril, par Mme Fenouil, notre honorée institutrice, avec l'aide de son élément du cours d'adultes. L'œuvre entreprise n'était pas mince, ni salle appropriée, ni décors, ni costumes. Mme Fenouil sut tout improviser, et rapidement.

Le programme, très varié, eut un succès énorme. La place nous manque pour louer chacun selon son mérite.

Dans « Le Médecin malgré lui », les jeunes artistes furent cocasses de moliéresque bouffonnerie. Le comique de Poquelin ne perdit rien à être interprêté par une telle troupe ; bien au contraire.

« Le Féminisme », fine satire à l'adresse de ces filles, fruit du XXe siècle, qui affectent d'imiter les façons garçonnières, fut aussi très applaudi.

Très réussis aussi les chants, les monologues et aussi les chœurs « La Marseillaise » et l' « Hymne à la Liberté ». M. Marcel Fenouil prêta le concours de son archet habile.

Pour donner satisfaction à toutes les curiosités, qui n'avaient pu trouver place dans la salle le 12 avril, une reprise du spectacle dut être donnée le dimanche suivant, 19 avril.

Merci ici à Mme Fenouil ; merci à ses déli cieuses auxiliaires.

Livernon

Tabacs. — M. Lalot, commis de culture à Livernon, est nommé, sur sa demande, au poste de Vayrac. Toutes nos félicitations.

Tous les planteurs le regretteront, car il a su, pendant les 5 ans qu'il a passés à Livernon, concilier les exigences du service avec leurs intérêts.

Il part estimé de tout le monde.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Debreil qui le remplace.

Saint-Céré

Etat civil du 4 avril au 6 mai. — Naissances : Henri Fronty, faubourg Lascabanes.

Décès : Antoinette Picard, veuve Lacam, aubergiste, 80 ans, rue St-Cyr ; Léontine Aurissergues, s. p., célibataire, 42 ans, rue Mazagran ; Marguerite Roubert, veuve Drelon, s. p., 68 ans, rue de la Courcelle ; Marie Durand, veuve Tournié, s. p., 71 ans, rue Croix-de-Lagarde.

Publications de mariage : Jean Dumay, sabotier, veuf de Marie Alayrangue, à St-Céré, rue Serpente, et Angèle Peyroux, veuve Magot, cultivatrice, à Liourdres (Corrèze).

Mayrinhac-Lentour

Fête locale. — C'est dimanche prochain, 10 mai, qu'a lieu notre fête locale. Elle s'annonce comme fort belle : les jeunes commissaires de la Fête s'occupent depuis longtemps des préparatifs.

Les étrangers en visite dans notre commune recevront le meilleur accueil.

Nomination. — Notre jeune compatriote, M. Théophile Roudayre, vient d'être appelé à la recette de Monségur (Gironde) en qualité de surnuméraire de l'Enregistrement. Nous lui adressons nos meilleures félicitations pour cette nomination qui le rapproche de sa famille.

Edilité. — Le Conseil municipal de Mayrinhac-Lentour sera convoqué le 17 mai prochain, pour tenir sa première session budgétaire.

Arrondissement de Gourdon

Reilhaguet

Au comité. — M. Pugnet, président, a reçu de M. Malvy, ministre de l'Intérieur, la lettre suivante :

Paris le 1er mai 1914.

Cher Monsieur Pugnet,

J'éprouve toujours le plus vif plaisir à recevoir les encouragements et les sympathies de mes compatriotes.

L'adresse de félicitations votée par les membres du comité radical et radical-socialiste de Reilhaguet à mon intention m'a plus particulièrement touché. Veuillez le dire à nos amis et être auprès d'eux l'interprète de mes plus cordiaux remerciements.

Croyez, cher Monsieur Pugnet, à mes sentiments dévoués.

L. J. MALVY

Avis à M. X... le si distingué correspondant à Laval... ? et qui désirait savoir ce qui se passait au comité... des oies. Il pourra en informer les lecteurs de son journal. Y.

Souillac

Concert public. — Dimanche 10 mai, notre excellente fanfare donnera, de 4 heures à 5 heures 1/2, un concert public sur la place des Promenades.

Lavercantière

Aux Electeurs de Lavercantière

Chers Concitoyens,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous venons de remettre à M. le Préfet nos démissions de maire et de conseillers.

Quoiqu'aucun reproche n'ait été formulé contre nous, quoique nous n'ayons commis d'autre faute que celle d'administrer la commune avec un souci constant de justice et d'économie même à l'égard de nos amis, le scrutin du 5 avril a été pour nous, en même temps qu'un acte de méfiance à notre égard, l'expression manifeste d'un désir de changement.

Eh bien ! nous respectons votre verdict et vôtre désir.

Le sacrifice de notre mandat ne nous coûte pas. Nos personnes ne comptent pas devant le bien général et devant l'intérêt de notre parti au service duquel nous entendons rester. D'ailleurs, l'énorme majorité que vous avez donnée à notre ami Malvy, ministre del'Intérieur, prouvant une fois de plus que Lavercantière est républicaine, nous a mis à l'aise pour prendre notre détermination.

Nous cédons la place à nos adversaires. Ils ont assez de temps devant eux pour vous montrer ce dont ils sont capables, pour accomplir les merveilles que vous attendez. Dans 2 ans vous les aurez vus à l'œuvre. Nous reviendrons alors devant vous. Et vous choisirez.

SOURDÉS, LOUSSERT, COURSE.

Quatre-Routes

Foire. — Notre foire du 8 mai a eu son importance habituelle ; toujours beaucoup de monde. De nombreuses transactions ont eu lieu sur tous les marchés, surtout au foirail des bœufs qui était assez bien pourvu en bêtes de travail.

La saison des chevreaux et de la petite volaille (oisons, canetons, dindonneaux et poussins) bat son plein. Ce marché des mieux approvisionnés mérite toujours sa vieille réputation.

Les recettes ont été bonnes pour les marchands étalagistes ainsi que pour ceux de la localité. Aucun incident à signaler.

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 9 mai.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Enquête de La Revue Hebdomadaire :

Jacques Piou, député, Les Témoignages de l'expérience (III). A. Tibal, Maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, L'Impérialisme colonial allemand. Martial-Piéchaud, Le Retour dans la nuit (III). Louis Guimbaud, Claire Pradier. Pierre d'Hugues, La Sûreté générale. Ferdinand Bac, Souvenirs d'exil (XII).

Les Faits et les Idées au jour le jour. Revue économique et financière. La Vie mondaine. La Vie familiale : au Foyer. La Vie médicale. Courrier théâtral. L'Art décoratif. Chronique sportive.

PARTIE ILLUSTRÉE

Souvenirs d'exil : M. Ferdinand Bac, dont la *Revue hebdomadaire* terminera, dans le numéro du 16 mai, la publication des Souvenirs d'exil.

Claire Pradier : Pradier, d'après le tableau de Guignet. Juliette Drouet en 1846, d'après le buste de Victor Vilain. Victor Hugo vers 1844, d'après un portrait à l'huile par Louis Boulanger. Claire Pradier pendant sa dernière maladie, d'après un dessin de son père. Lettre de Juliette Drouet à Claire Pradier avec post-scriptum de Victor Hugo. Dessin inédit de Victor Hugo, fait pour Claire Pradier, et signé « Toto ». Ex-libris de Juliette Drouet, dessiné par Victor Hugo.

La Sûreté Générale : M. Hennion, directeur de la Sûreté générale (1907-1913).

Les élections : Le scrutin de ballottage du 10 mai, à Paris.

Les témoignages de l'expérience : M. Jacques Piou, député, dont *la Revue hebdomadaire* publie la réponse dans l'enquête sur les Témoignages de l'expérience.

Actualités : M. van-Thieghem, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, qui vient de mourir. M. Prat, professeur de l'université, qui remplace M. Thalamas à Versailles. Le capitaine aviateur Louis de Goys, envoyé en Turquie pour organiser l'aviation militaire. M. René Moulin, chargé de mission par le Comité du Maroc. Nouveau distributeur automatique postal. L'entrée du Salon de la Nationale.

Le vote des femmes : Le vote des femmes à Paris. Un bureau de vote dans le quartier populeux de Clignancourt, à Paris.

Un centenaire de 1814.

Les conférences du Foyer : M. Emile Boutroux, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales. M. A. D. Xénopol, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie), membre associé de l'Académie des sciences morales.

L'Instantané, partie illustrée de *la Revue Hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

FÊTE DE L'ASCENSION

A l'occasion de la Fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du **19 Mai 1914**, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du **26 Mai**, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

LA NATURE, *Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie*. Sommaire du n° 2137 du 9 mai 1914.

Les venues d'eau du tunnel de Grenchenberg (Suisse). Une révolution dans l'art de la télégraphie sous-marine. Fabrication des verres de lunettes. Philippe van Tieghem. Les cordeaux détonants et l'amorçage Lheure. Projectiles à tungstène. La jungle au cirque.

Ce numéro richement illustré contient en outre un supplément de 8 pages, donnant de nombreuses informations, la description d'appareils utiles (mécanique, électricité, etc.), une chronique d'hygiène, des recettes et procédés utiles, une boîte aux lettres pour les abonnés, une bibliographie, le bulletin météorologique de la semaine.

Un abonnement d'essai d'un mois est servi à toute personne en faisant la demande à Masson et Cie, éditeurs, 120, boul. Saint-Germain, Paris.

BIÈRE BRASSERIE de St-YRIEIX (Haute-Vienne) HOLDERER

BRUXELLES 1910 Médaille d'Or GAND 1913 Diplôme d'Honneur

Basile CABESSUT, entrepositaire pour Cahors de la **Bière Holderer.**

A VENDRE
à suite de décès
L'Étude de M. Mourguès
HUISSIER A CAHORS
S'adresser à
Mme veuve MOURGUÈS à Cahors

CAHORS
A VENDRE
Maison avec Restaurant
2 Salles pouvant contenir 100 personnes. — 17 Chambres, — 2 Ecuries. — Terrasses intérieures, dont une de 100 mètres carrés.
S'adresser à M. LESCALE, notaire à Cahors

SAVON des PRINCES du CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

CRÈME SIMON
Unique pour la Beauté du Visage et les soins de la peau.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 8 mai 1914.

Le marché a débuté très faible et de nouvelles liquidations ont été effectuées, principalement sur les établissements de crédit. Mais aussitôt après la cotation des premiers cours, une vive reprise s'est produite à la suite de gros achats d'intervention et l'on a pu constater une amélioration sensible sur les cours d'ouverture.

Notre 3 0/0 fait preuve de beaucoup de fermeté ; il atteint le cours de 87,05.

Les fonds d'Etats étrangers sont irréguliers. L'Extérieure espagnole est à 88,35, l'Italien à 96,25, le Turc à 81,22 et le Serbe à 81,05. Les fonds russes s'inscrivent : le 3 0/0 1891 à 73,25, le 1896 à 69,75, le 5 0/0 1906 à 101,30, le 4 1/2 1909 à 97,20 et le Consolidé à 88,15.

Nos établissements de Crédit, tout d'abord en réaction, terminent en reprise. La Banque de Paris cote 1595, le Comptoir d'Escompte 1037, le Crédit Foncier 893, le Crédit Lyonnais 1625 et la Société Générale 795.

Dans le groupe des Chemins français, le Lyon fait 1238, le Midi 1110 et le Nord 1696.

Le Rio-Tinto finit à 1744.

Renseignements financiers gratuits. — Rappelons que nous avons organisé un service de Renseignements financiers gratuits qui nous permet de répondre à toutes les demandes que nos lecteurs pourraient nous adresser concernant toutes les valeurs françaises ou étrangères. Joindre un timbre pour la réponse et adresser les lettres à l'administrateur de l'Agence parisienne du Bulletin financier, 8 Boulevard des Capucines.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 7 Mai 1914

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'Abattoir		RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif. 1re qualité	2e qualité	3e qualité
Bœufs	1.383			0,86	0,80	0,72
Vaches	554	1.002	33	0,80	0,75	0,70
Taureaux	212			0,76	0,72	0,68
Veaux	1.507	2.275	59	1,12	1,08	1,00
Moutons	8.862	7.627		1,20	1,15	1,05
Porcs	4.067	3.513		0,62	0,58	0,56

OBSERVATIONS. — Vente facile sur les bœufs, bonne sur les moutons et les porcs, calme sur les veaux.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte

Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte 1914, la Compagnie d'Orléans rendra valables comme suit :

Ascension : du mardi 19 avril au dernier train du mardi 26 mai.

Pentecôte : du jeudi 28 mai au dernier train du jeudi 4 juin

Les billets Aller et Retour ordinaires délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. N°s 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après les dates extrêmes indiquées ci-dessus.

Chemins de fer d'Orléans, du Midi, du Nord de l'Espagne, de Madrid-Saragosse-Alicante, Andalous (ancien réseau et ligne de Bobadilla à Algésiras) et du Sud de l'Espagne.

Le printemps en Espagne et au Maroc

A l'occasion des nombreuses fêtes qui ont lieu au printemps en Espagne, la Compagnie d'Orléans délivrera jusqu'au 15 Mai, au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau, des billets spéciaux de 1re et 2e classes, à prix très réduits, permettant de visiter Madrid, Cordoue, Séville, Cadix, Grenade, Malaga et Algésiras et comportant dix itinéraires différents.

Exemples :

1er itinéraire : Paris à Madrid et retour : 1re classe 180 fr., 2e cl. 129 fr.

2e itinéraire : Paris à Séville et retour : 1re classe 250 fr., 2e classe 183 fr.

5e itinéraire : Paris à Algésiras et retour : 1re classe 286 fr., 2e cl. 209 fr.

9e itinéraire : Paris à Séville, Grenade, Moreda, Baeza, Madrid et retour : 1re cl. 276 fr., 2e classe 202 fr.

Validité pour le retour jusqu'au 30 Juin 1914, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ. Faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, Bayonne et Hendaye : en Espagne à tous les points du parcours.

Les voyageurs descendant à Bayonne peuvent, pour continuer leur route, prendre le train à Biarritz-Ville.

Les voyageurs trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escurial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalajara.

Excursions en Andalousie, à Algésiras, à Gibraltar et au Maroc

Jusqu'au 25 Mai, les voyageurs trouveront à Cordoue et à Séville des billets d'excursion à prix très réduits valables 30 jours, avec arrêts facultatifs pour Xérès, Cadix et Grenade et retour à Séville ou Cordoue, ainsi que pour Gibraltar.

Services rapides quotidiens, notamment : Sud-Express, Andalousie-Express, Maroc-Express.

Nouvelles relations Hispano-Portugaises

Du 1er Avril au 15 Mai délivrance de billets d'aller et retour des trois classes, valables jusqu'au 30 Juin, de Séville à Lisbonne et à Porto-Campanha et vice-versa et d'Entroncamento à Séville.

Nouveaux trains rapides temporaires entre Séville et Lisbonne, comportant des places de lits et des places de 1re et de 2e classes. Wagon-Restaurant sur le parcours portugais.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
et des Ecoles Normales

8, RUE FÉNELON, en face la Halle

Consultations de 9 à 6 heures

Le propriétaire-gérant :
A. COUESLANT.

La Maison **MÉNARD** Frères, Thouars de (Deux-Sèvres), désirant augmenter son personnel, demande agents actifs et sérieux, pour vente à la campagne produits indispensbles aux cultivateurs.

Représentants

demandés pr placer Huiles, Savons, Cafés. Primes riches, Bon, Commissions. Louis Maureau, prop. Salon (B.-d.-R.) Maison de confiance. Fondée en 1857.

LA VOITURETTE "CLÉMENT"

est heureuse de se présenter à vous...

7 HP 4 Cylindres, construite par les Usines CLÉMENT-BAYARD, Levallois

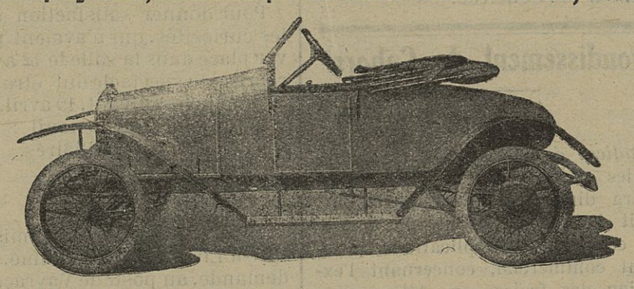

Moteur 55/100. — Refroidissement par thermo-siphon et ventilateur. — Graissage automatique par pompe. — Changement de vitesse à deux trains baladeurs. — Trois vitesses et marche arrière. — Transmission par cardan. — Pneus 650 (voiturette légère). — Voie, 1m15. — Empattement, 2m40. — Largeur totale, 1m30. — Longueur totale, 3m30. — Marchepieds wagon. — Peinture : bleu, vert, rouge ou gris

PRIX avec Torpedo 2 places, Capote et Pare-Brise.... **3.700** fr.

Un peu intimidée, comme toute jeune personne qui fait son entrée dans le monde, elle a le sentiment cependant d'être, non seulement parée de grâce, mais de posséder les qualités solides et sérieuses qui font d'une voiturette une compagne fidèle, agréable et utile.

D'autres m'ont devancée dans le monde, je le sais, Mais mon apparition a été précédée de tant de soins, tout ce qui m'a été destiné a été choisi avec un scrupule si méticuleux, travaillé ensuite sur des machines si savantes, que je suis, paraît-il, une jeune personne d'élite.

Des hommes graves sont venus me voir de diverses parties du Monde alors que l'on me tenait encore loin de tous les yeux.

Ils ont déclaré que j'avais devant moi une carrière brillante.

Chez les hommes, ces choses-là se voient, paraît-il, dans les lignes de la main.

Pour une voiturette, c'est beaucoup plus compliqué.

Ils ont examiné des dessins, étudié le pedigree des aciers, ont parlé de résiliance, de striction d'une tolérance à un centième de millième, puis, m'ont fait franchir des milliers de kilomètres dans les pays les plus bizarres, où il n'y avait sûrement pas de budget pour l'entretien des routes.

Enfin l'un d'eux a dit, en consultant un carnet : « Voyez, elle ne consomme presque rien ! » Un autre a ajouté : « Vraiment elle est aussi bonne que jolie ? »

J'ai été flattée, mais je n'ai pas rougi... car rougir chez une voiturette est l'indice d'une circulation d'eau défectueuse.

Pour tous renseignements et essais

S'ADRESSER A M. ARTIGALAS, MÉCANICIEN A CAHORS

Seul concessionnaire pour le Lot.

GRANDE PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE

LA MIEUX APPROVISIONNÉE
LA MIEUX ORGANISÉE
VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

Paul GARNAL, ✠ ✠ **Pharmacien de 1re Classe**
Inspecteur des Pharmacies

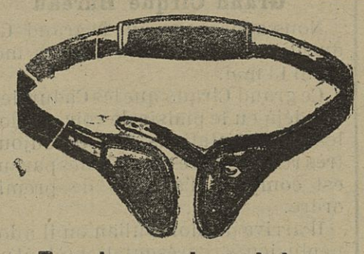

Bandages herniaires
de tous modèles
A ressort et sans ressort

GRAND CHOIX
DE
Bas à Varices
MODÈLES
et
TISSUS VARIÉS

Ceintures Ventrières
CEINTURES de GROSSESSE
Tous modèles

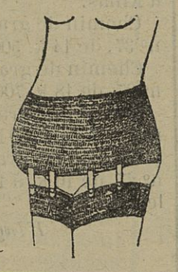

Bassins de lit — Enemas
Douches d'Esmarck complètes
Stérilisateurs pour Lait
GANTS ET LANIÈRES DE CRINS

LA HERNIE
et les
Déplacements des Organes

La **HERNIE** est une infirmité gênante et douloureuse qui, mal contenue, peut entraîner des complications graves, souvent de nature à mettre en danger la vie des personnes qui en sont atteintes.

La première des précautions à prendre pour éviter tous ces dangers, c'est de *choisir un* **Bandage** *bien approprié à la nature de la Hernie* et de l'appliquer convenablement.

Aussi les Hernieux torturés par de *mauvais Bandages* appliqués sans discernement, ou découragés par les promesses charlatanesques des spécialistes qui les exploitent, ont-ils intérêt à n'accorder leur confiance qu'à des maisons sérieuses où ils pourront trouver sur place, parmi un stock important de bandages de tous modèles, celui qui conviendra le mieux à la nature de leur affection.

C'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qui souffrent de **Hernies, Efforts, Descentes,** etc., etc., qu'ils trouveront à la

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

Boulevard Gambetta. — CAHORS
(En face le Théâtre)

un grand choix de **Bandages, Ceintures ventrières, Ceintures de grossesse** et d'**appareils perfectionnés** pour le soulagement immédiat et la contention absolue et définitive de leur infirmité. (Hernies, maladies de matrice, déplacement des organes, varices).

SERVICE D'HIVER (1913-14)

De Paris à Toulouse par Cahors

	739 OMNIBUS		3 RAPIDE		1123 OMNIBUS		121 RAPIDE		23 EXPRESS		35 DIRECT		1125 OMNIBUS
	1re, 2e, 3e clas.		1re, 2e, 3e clas.		1re, 2e, 3e cl.		1re, 2e, 3e cl.		1re, 2e, 3e cl.		1re, 2e, 3e cl.		1re, 2e, 3e classes
PARIS (Orsay) dép.	—		8 20		—		19 »		20 27		22 51		—
PARIS (Aust.) dép.	—		8 30		—		19 10		20 37		23 4		—
LIMOGES arrivée	—		14 2		—		0 47		2 28		8 34		—
LIMOGES départ.	3	16	14 12		—		0 53		2 36		9 10		—
BRIVE... arrivée	6	18	15 41		—		2 29		4 5		12 5		—
BRIVE... départ.	6	45	15 48		15	58	2 35		4 14		13 12		19 25
Gignac-Cressensac.	7	21	—		16	33	—		—		13 47		20 3
SOUILLAC arr..	7	40	—		16	52	—		4 49		14 6		20 23
SOUILLAC dép.	7	45	—		16	54	—		4 52		14 10		20 43
CAZOULÈS	7	53	—		17	2	—		—		14 18		20 52
Lamothe-Fénelon	8	9	—		17	18	—		—		14 34		21 9
Nozac	8	19	—		17	28	—		—		14 44		21 20
GOURDON	8	31	—		17	40	—		5 17		14 56		21 33
Saint-Clair	8	40	—		17	49	—		—		15 5		21 43
Dégagnac	8	51	—		18	»	—		—		15 16		21 55
Thédirac-Peyrilles.	9	2	—		18	11	—		—		15 27		22 7
Saint-Denis-Catus.	9	13	—		18	23	—		—		15 38		22 19
Espère	9	22	—		18	33	—		—		15 47		22 30
CAHORS arrivée.	9	32	17	18	18	43	4	5	5 53		15 57		22 41
CAHORS départ.	9	41	17	23	18	58	4	9	5 58		16 7	— 1131 —	7 »
Sept-Ponts	9	51	—		19	8	—		—		16 18		7 12
Cieurac	10	5	—		19	22	—		—		16 34		7 29
Lalbenque	10	12	—		19	29	—		—		16 42		7 38
Caussade	10	45	18	»	20	2	—		6 35		17 17		8 19
MONTAUBAN arr.	11	19	18	26	20	36	5	9	7 1		17 54		8 55
TOULOUSE.. arr.	12	31	19	16	21	57	6	»	7 50		20 »		10 36

De Toulouse à Paris par Cahors

	42 RAPIDE		16 EXPRESS		1140-1128 OMNIBUS		1132 (*) OMNIBUS		4 EXPRESS		122 RAPIDE		700 OMNIBUS		1136 OMNIBUS	
	1re, 2e, 3e clas.		1re, 2e, 3e clas.		1re, 2e, 3e clas.		1re, 2e, 3e classes		1re, 2e, 3e cl.		1re, 2e, 3e cl.		1re, 2e, 3e cl.		1re, 2e, 3e cl.	
TOULOUSE.... d.	13 »		16 45		15 47		18 3		20 45		23 37		5 18		9 16	
MONTAUBAN. d.	13 49		17 37		16 37		19 59		21 34		0 27		7 15		10 47	
Caussade	—		17 59		17 16		20 42		21 57		—		7 56		11 25	
Lalbenque	—		—		17 54		21 25		—		—		8 38		12 »	
Cieurac	—		—		18 2		21 34		—		—		8 47		12 8	
Sept-Ponts	—		—		18 13		21 46		—		—		8 59		12 19	
CAHORS arr.	14	45	18	36	18	21	21	54	22	35	1	23	9	7	12	27
CAHORS dép.	14	49	18	43	19	4	— 1126 — 5	50	22	40	1	27	9	30	— 742 — 15	32
Espère	—		—		19	17	6	4	—		—		9	42	15	44
St-Denis-Catus	—		—		19	31	6	20	—		—		9	54	15	57
Thédirac-Peyril.	—		—		19	45	6	36	—		—		10	7	16	10
Dégagnac	—		—		19	54	6	45	—		—		10	16	16	19
Saint-Clair	—		—		20	3	6	54	—		—		10	25	16	28
GOURDON	—		19	24	20	17	7	11	23	22	—		10	38	16	42
Nozac	—		—		20	26	7	20	—		—		10	46	16	50
Lamothe-Fénel.	—		—		20	35	7	30	—		—		10	55	16	59
CAZOULÈS	—		—		20	49	7	44	—		—		11	8	17	12
SOUILLAC. a.	15	47	19	45	20	57	7	52	23	43	—		11	15	17	19
SOUILLAC. d.	15	48	19	47	21	3	8	4	23	46	—		11	18	17	33
Gignac-Cressens.	—		—		21	32	8	36	—		—		11	43	17	58
BRIVE a.	16	23	20	22	22	2	9	7	0	22	2	58	12	11	18	26
BRIVE d.	16	28	20	31	—		9	25	0	28	3	5	12	56	18	41
PARIS.. (A.) arr.	23	45	4	36	—		19	5	8	47	10	32	22	46	—	
PARIS.. (O.) arr.	23	54	4	46	—		19	14	8	56	10	41	22	55	—	

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs de 2e et 3e classes que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.

(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

CAHORS. — dép.	6	3	7 28	12 40	18	52
Mercuès	6	17	7 50	12 54	19	7
Douelle (*Arrêt*)	6	21	—	12 58	19	11
Parnac	6	28	8 8	13 5	19	19
Luzech	6	34	8 19	13 11	19	27
Castelfranc	6	46	8 46	13 22	19	43
Prayssac (*Arrêt*)	6	49	—	13 25	19	46
Puy-l'Evêque	6	58	9 11	13 34	19	58
Duravel	7	5	9 25	13 41	20	6
Soturac-Touzac	7	13	9 37	13 49	20	14
Fumel	7	23	10 4	13 58	20	27
LIBOS	7	29	10 11	14 4	20	33
PARIS (Orsay)	22	55	—	4 46	8	43

De Libos à Cahors

PARIS (Orsay)	MIXTE		19 50	22 51	10	»
LIBOS... dép.	12	20	7 48	15 18	21	9
Fumel	12	41	7 56	15 26	21	15
Soturac-Touzac	12	57	8 6	15 36	21	25
Duravel	13	8	8 13	15 43	21	32
Puy-l'Evêque	13	35	8 22	15 50	21	39
Prayssac (*Arrêt*)		»	8 29	15 57	21	46
Castelfranc	14	6	8 37	16 2	21	51
Luzech	14	23	8 49	16 12	22	1
Parnac	14	38	8 57	16 20	22	9
Douelle (*Arrêt*)		»	9 2	16 25	22	14
Mercuès	14	55	9 7	16 30	22	19
CAHORS. — Ar.	15	13	9 19	16 42	22	31

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

PARIS (Orsay) départ.	20 27	»	22 51	»	10	»
St-Denis-près-Martel.	5 46	9 34	13 52	»	20	5
Vayrac	5 54	10 3	14 3	»	20	14
Bétaille (arrêt)	5 58	»	14 7	»	20	18
Puybrun	6 6	10 35	14 16	»	20	26
Bretenoux-Biars	6 18	10 48	14 29	»	20	39
Port-de-Gagnac	6 25	»	14 36	»	20	46
Laval-de-Cère	6 34	»	14 44	»	20	56
Lamativie	6 55	»	15 6	»	21	20
Siran (arrêt)	7 11	»	15 22	»	21	36
La Roquebrou	7 26	»	15 38	»	21	51
AURILLAC.. arrivée.	8 5	»	16 16	»	22	33

Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris

AURILLAC.. départ.	4 32	»	9 11	14 54		»
La Roquebrou	5 12	»	9 54	15 37		»
Siran (arrêt)	5 25	»	10 7	15 50		»
Lamativie	5 44	»	10 28	16 11		»
Laval-de-Cère	6 2	»	10 46	16 29		»
Port-de-Gagnac	6 10	»	10 54	16 37		»
Bretenoux-Biars	6 19	7 52	11 6	16 51		»
Puybrun	6 27	8 2	11 15	16 59		»
Bétaille (arrêt)	6 33	8 9	11 21	17 5		»
Vayrac	6 39	8 14	11 29	17 12		»
St-Denis-près-Martel.	6 46	8 22	11 36	17 19		»
PARIS (Orsay) arrivée	»	»	22 55	4 46		»

Nota. — Les jours de foires à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. 5 soir et arrive à St-Denis à 7 h. 17 soir.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 38	10 58	15 32	19	42
Sarlat	6 50	7 33	11 58	16 40	20	54
Cazoulès	7 31	═══	12 38	17 20	21	37
Souillac	7 56	10 10	12 50	18 2	21	45
Le Pigeon	8 10	10 48	13 4	18 17		»
Baladou. Arrêt.	8 14	»	13 8	18 21		»
Martel	8 21	11 23	13 16	18 29		»
St-Denis-p.-M. ar.	8 31	11 40	13 26	18 40		»

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	6 54	»	12 14	20	1
Martel	»	7 8	»	12 28	20	17
Baladou. Arrêt.	»	7 14	»	12 34	20	23
Le Pigeon	»	7 19	»	12 39	20	28
Souillac	5 52	8 »	»	13 10	20	58
Cazoulès	6 »	8 10	»	13 21	21	7
Sarlat	6 40	9 17	4 55	14 22	21	51
Le Buisson. ar.	»	10 9	5 51	15 21		»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	5 26	9 50	12 55	17 42	»		0	38
CAPDENAC. a.	10 1	13 5	16 »	20 58	»		6	6
CAPDENAC. d.	10 12	13 18	16 17	21 18	»		7	16
FIGEAC	10 25	13 30	16 31	21 31	»		7	30
Le Pournel	10 (1) 41	»	16 51	21 52	»		7	51
Assier	10 52	13 59	17 »	22 2	»		8	4
Flaujac (halte)	»	»	»	22 11	»		8	14
Gramat	11 13	14 21	17 20	22 26	3	54	8	29
Rocamadour	11 24	14 32	17 31	22 37	»		8	41
Montvalent	11 38	»	17 45	22 52	4	22	9	»
St-Denis-p.- arr.	11 48	14 53	17 55	23 1	4	35	9	11
Martel dép.	11 55	14 58	17 59	23 7	4	56	9	17
Quatre-Routes	12 4	15 7	»	23 17	5	9	9	28
Turenne	12 13	15 16	18 13	23 26	5	37	9	37
BRIVE ar.	12 33	15 38	18 33	23 47	6	18	9	59
PARIS (Orsay) ar.	22 55	23 54	4 46	8 43	19	14	»	

(1) Arrêt au Pournel les jours de foire à Assier et Gramat.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

PARIS (Orsay) d.	—	8 20	10 »	20 27	»	22 51
Brive dép.	7 55	19 7	18 42	4 22	»	12 41
Turenne	8 21	19 32	19 6	»	»	13 6
Quatre-Routes	8 32	19 43	19 14	»	»	13 18
St-Denis-p.- arr.	8 40	19 51	19 21	4 53	»	13 26
Martel dép.	8 45	»	19 25	4 55	»	13 34
Montvalent	8 59	»	19 37	»	»	13 47
Rocamadour	9 18	»	19 53	5 17	»	14 8
Gramat	9 32	»	20 4	5 27	»	14 22
Flaujac (halte)	9 45	»	»	»	»	14 35
Assier	9 55	»	20 24	5 44	»	14 47
Le Pournel	10 4	»	20 33	»	»	14 57
FIGEAC	10 24	»	20 53	6 8	17 10	15 19
CAPDENAC ar.	10 35	»	21 4	6 19	17 23	15 30
CAPDENAC d.	10 58	»	21 13	6 26	»	16 5
TOULOUSE	15 53	»	0 23	9 35	»	20 49

De Cahors à Capdenac

CAHORS. — dép.	7	11	13 31	18 29		
Cabessut	7	20	13 40	18 40		
Arcambal	7	31	13 51	18 49		
Vers	7	40	14 »	18 57		
Saint-Géry	7	49	14 8	19 7		
Conduché	8	2	14 21	19 18		
Saint-Cirq-la-Popie	8	9	14 28	19 24		
St-Martin-Labouval	8	26	14 37	19 31		
Calvignac	8	34	14 45	19 37		
Cajarc	8	48	15 1	19 50		
Montbrun	8	59	15 12	19 59		
Toirac	9	9	15 22	20 7		
Lamadeleine	9	22	15 36	20 18		
CAPDENAC. — Ar.	9	34	15 48	20 29		
PARIS (Orsay)	22	55	4 46	8 43		

Les jours de foires à Figeac et à Villefranche-de-Rouergue, un train part de Cahors à 4 h. 43 pour arriver à Capdenac à 6 h. 50.

De Capdenac à Cahors

PARIS (Orsay)	20	27	—	22	51	
CAPDENAC. — dép.	7	23	10 44	17	31	
Lamadeleine	7	34	10 55	17	43	
Toirac	7	44	11 5	17	55	
Montbrun	7	52	11 13	18	4	
Cajarc	8	4	11 22	18	16	
Calvignac	8	14	11 32	18	27	
St-Martin-Labouval	8	23	11 38	18	37	
Saint-Cirq-la-Popie	8	30	11 45	18	46	
Conduché	8	36	11 51	18	53	
Saint-Géry	8	48	12 2	19	10	
Vers	8	53	12 7	19	16	
Arcambal	9	1	12 15	19	25	
Cabessut	9	10	12 24	19	36	
CAHORS. — Ar.	9	18	12 32	19	44	

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	9	12	13 29	20	43	
Carsac	9	23	13 44	20	54	
Grolejac	9	31	13 56	21	2	
St-Cirq-Madelon	9	36	14 3	21	7	
Payrignac (arr.)	9	43	—	21	13	
GOURDON	9	52	14 19	21	21	

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	7	36	10 58	17	42	
Payrignac (arr.)	7	44	—	17	50	
St-Cirq-Madelon	7	51	11 13	17	57	
Grolejac	7	56	11 23	18	1	
Carsac	8	6	11 37	18	11	
SARLAT	8	17	11 51	18	21	